



CODE D'ÉTHIQUE/DISCIPLINAIRE ET TABLEAU DES SANCTIONS POUR LES PARENTS/TUTEUR LÉGAL

Le rôle des parents/tuteur légal dans la pratique d'un sport est primordial. Ils doivent établir avec leurs enfants des normes raisonnables, les aider à prendre de bonnes décisions à l'égard du sport, à acquérir une bonne estime de soi et leur inculquer des valeurs telles que : la discipline, le respect, l'effort et l'honnêteté.

Les parents/tuteur légal doivent se souvenir qu'il s'agit d'un jeu pour les jeunes et non d'un jeu pour les adultes. Le parent/tuteur légal doit éviter de soumettre son enfant à une pression qui pourrait l'inciter à se comporter de façon contraire à la charte de l'esprit sportif et au bien-être de la collectivité. Il doit placer le bien-être de son enfant au-dessus du seul désir de gagner. Il doit souligner ses efforts et l'encourager à traiter les autres joueurs, entraîneurs, spectateurs, bénévoles et officiels avec respect sans égard à leur sexe, habiletés, race, langue, nationalité ou condition sociale.

Tous les comportements, actes et gestes constituant un manquement au code d'éthique et disciplinaire des parents/tuteur légal lors de toute activité d'équipe de Hockey Gatineau (voir section 1 ci-dessous) seront sanctionnés selon le tableau des sanctions contenu à la section 2 et **inscrits dans le dossier du joueur de Hockey Gatineau**

1. Parents/tuteur légal

- 1.1. Je dois me conduire en tout temps de façon responsable et encourager les valeurs de l'esprit sportif, de l'intégrité, de la communication ouverte et du respect mutuel.
 - 1.2. Je dois en tout temps avoir un comportement modèle positif et assurer une communication efficace et positive avec mon enfant. Je dois assumer en totalité la responsabilité du comportement et de l'attitude sur la glace et hors glace de mon enfant.
 - 1.3. Je dois souligner l'importance des valeurs comme l'esprit sportif, le respect, la coopération, la compétition et le travail d'équipe à mon enfant et le féliciter de concourir loyalement, de participer et de perfectionner ses habiletés.
 - 1.4. Je dois éviter tout comportement qui jette le discrédit sur l'équipe ou l'Association en limitant la consommation d'alcool et/ou de drogue et/ou de jeu de hasard.
 - 1.5. Je dois en tout temps contrôler mes émotions afin de ne pas m'emporter de façon excessive envers les joueurs, entraîneurs, spectateurs, bénévoles et officiels.
 - 1.6. Mes propos et mon comportement doivent démontrer que je respecte les officiels et les entraîneurs ainsi que la tâche qu'ils doivent accomplir. En aucun temps, je les déprécie devant mon enfant. Je dois garder en tête que je dois être un modèle positif pour mon enfant.
 - 1.7. J'encourage tous les joueurs sans discernement et j'applaudis les bons jeux. J'accepte les erreurs comme faisant partie de leur apprentissage.
 - 1.8. Lorsque je dois m'entretenir avec l'entraîneur, je le fais en privé à un moment convenable pour les deux parties (attendre 24 heures), en m'assurant de contrôler mes émotions et d'avoir un comportement respectueux.
 - 1.9. Mon comportement et mes propos doivent démontrer que je ne tolère pas et n'encourage pas la violence physique, verbale ou psychologique. À cet égard, je dénonce tout acte de violence dont je suis témoin.
-

1.10. En tout temps, je respecte le bien d'autrui et j'évite tout geste par lequel je détruis ou détériore ou rend un bien dangereux, inutile, inopérant ou inefficace (vandalisme). Le cas échéant, je suis responsable de tout dommage et devrai défrayer les coûts reliés au dommage.

2. Tableau des sanctions

	1ère offense	2e offense	3e offense
1. BATAILLE			
1.1 Bataille *	N1+ N2	N3	
2. HARCELEMENT ET INCONDUITE			
2.1 Émettre des injures et/ou des propos racistes et/ou sexistes *.	N1	N2	N3
2.2 Conduite violente, agressive et abusive *	N1	N2	N3
2.3 Émettre des menaces de toute nature à tout égard *	NI	N2	N3
2.4 Méfaits (vandalisme)	N1	N2	N3
3. EXTRÊMES INCONDUITES OU INCONDUITES GROSSIÈRES			
3.1 Cracher*.	N1+N2	N3	
3.2 Monter et s'agripper à une vitre de la bande de la patinoire	N1	N2	N3
4. AGRESSION			
4.1 Agression physique*.	N1+N2	N3	
4.2 Agression verbale*.	N1	N2	N3
5. RETARDER LE MATCH			
5.1 Lancer un objet sur la patinoire	N1	N2	N3
5.2 Obstruction par les spectateurs	N1	N2	N3
5.3 Sauter sur la patinoire	N1	N2	N3

* Envers un joueur, entraîneur, gérant d'équipe, officiel, spectateur, parent, bénévole, etc.

Le comité de discipline se réserve le droit, selon la gravité de l'infraction, de respecter la gradation des conséquences ci-haut ou non.

INFRACTION	CONSÉQUENCE
N1	Avis de convocation (possibilité de sanction N2/N3).
N2	Suspension du parent/tuteur pour une durée déterminée.
N3	Interdiction d'entrée dans les aréas lors des activités et de toute ligue reliée aux activités de Hockey Gatineau. (Dans le cas où le(la) contrevenant(e) ne se conforme pas à sa conséquence, son enfant sera retiré des activités de Hockey Gatineau et de toute ligue reliée aux activités de Hockey Gatineau.)

3. Procédure

3.1 Toute personne peut dénoncer **au comité de discipline de Hockey Gatineau** un acte commis qui va à l'encontre du code d'éthique et disciplinaire des parents/du tuteur légal. Le formulaire de plainte est disponible sur le site Internet de Hockey Gatineau, directement au bureau de l'Association situé à l'aréna Baribeau ou via les administrateurs des comités.

3.2 Par la suite, le **comité de discipline de Hockey Gatineau** convoquera le(la) contrevenant(e) peu importe l'infraction commise.

3.3 Une décision sera rendue par le **comité de discipline de Hockey Gatineau** dans les délais prescrits par Hockey Québec.

3.4 Dans les cas où plusieurs offenses seraient commises lors d'un même événement, toutes les offenses seront prises en note et la conséquence la plus grave des offenses sera appliquée.

En vertu de l'article 1.2b. de Hockey Québec, en inscrivant mon enfant au hockey, parents, tuteurs et joueurs acceptent de se soumettre et de se conformer aux règlements administratifs de Hockey Québec, de Hockey Canada de même qu'au code d'éthique qui les concerne.

Les invités (amis, famille, oncle ,cousin, etc.) sont sous la responsabilité des parents/ tuteur légal.

NOM DU JOUEUR : _____

ÉQUIPE,CLASSE,CATÉGORIE : _____
(Ex : Titans novice B)

Signé à Gatineau le , _____

Père

mère

Tuteur légal